

DÉPARTEMENT
DE LA MARNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE SÉZANNE

ARRONDISSEMENT
D'ÉPERNAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 16 novembre 2023

.....

L'an deux mil vingt-trois, le 16 novembre à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de Sézanne s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Sacha HEWAK, Maire, en vertu d'une convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 10 novembre 2023.

Étaient présents : Mme CABARTIER, M. AGRAPART, Mme LEPONT, M. THUILLIER, M. GERLOT, M. LAJOINIE, Mme BARCELO, M. BACHELIER, M. PERRIN, Mme DANTON-GALLOT, Mme CHARPENTIER, Mme DE SOUSA, M. LOUIS, Mme BASSELIER, M. DE ALMEIDA, Mme GUERITTE et M. ODUNCU.

Etaient absents et excusés : M. MILLOT, Mme BLEDE, M. MONTIER, Mme DA SILVA, Mme LEMAIRE, M. QUINCHE, Mme PICOT, M. LÉGLANTIER et M. ADNOT. M. MILLOT, Mme DA SILVA et Mme LEMAIRE ayant respectivement donné pouvoir à Mme CABARTIER, Mme CHARPENTIER et M. LOUIS

Mme Karine CABARTIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Modification du tableau de l'effectif du personnel municipal

SV/N° 2023 - 11 - 05

M. le Maire expose que, suite à des changements de grade qui sont intervenus le 1^{er} août dernier, et dans le cadre du recrutement d'un futur Directeur Général des Services à compter du 15 janvier 2024, il convient d'apporter des modifications au tableau de l'effectif du personnel municipal.

Il est à noter que le poste d'Attachée principale occupé par l'actuelle DGS sera supprimé à compter du 1^{er} mai 2024, date de son départ en retraite.

Après examen en réunion privée des commissions, le Conseil Municipal à l'unanimité,

Article unique – approuve les modifications à apporter au tableau de l'effectif du personnel municipal telles que définies dans le tableau ci-dessous :

En exercice : 27
Présents : 18
Pouvoirs : 3
Pour : 21
Contre :
Abstentions :

| Création de postes | Suppression de postes |
|---|---|
| 1 Attaché principal | |
| 1 Adjoint administratif territorial de 1 ^{ère} classe | 1 Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe |
| 2 Adjointes techniques territoriaux principaux de 2 ^{ème} classe | 2 Adjointes techniques territoriaux |
| 4 Adjointes techniques territoriaux principaux de 1 ^{ère} classe | 4 Adjointes techniques territoriaux principaux de 2 ^{ème} classe |
| 3 Agents de maîtrise principaux | 3 Agents de maîtrise |
| 1 Chef de service de police municipale principal de 2 ^{ème} classe | 1 Chef de service de police municipale |

Pour extrait certifié conforme.

Signé :
Le Maire,
Sacha HEWAK